



## AEROSOL DEGRAISSANT—BODY 770

Fiche technique n°831

Mise à jour 3/ Septembre 2015



Conforme aux normes Européennes COV.

Facile à utiliser.

Excellents résultats.

### Description Technique

Dégraissant pour enlever toute contamination de la surface de travail avant peinture.

### Supports

Toute surface métallique devant être nettoyée avant traitement.

### Préparation de surface

### Procédé d'application: >>>

Appliquer une ou deux couches jusqu'à ce que la surface à traiter soit couverte de dégraissant. Essuyer avec un chiffon doux propre. En cas de forte salissure, réappliquer le produit jusqu'à ce que la surface soit propre.



Bien agiter avant usage



Deux à trois couches environ

**Point éclair:** -97°C

**Densité:** 0.40 g/cm<sup>3</sup>

**Matière solide (sans solvant):** 11% du poids

**Rendement théorique:** -

#### VOC (2004/42/EC)

La limite de composé organique volatil (VOC) pour cette catégorie de produit (aérosol) est de 840g/L. Ce produit contient dans sa version PAE (Prêt à l'emploi) 450g/L. 2004/42/IIIB(e)(840)450.

#### Nettoyage des outils: -

**Stockage:** Stocker le produit dans un endroit frais (entre +5 et +25°C). Peut être conservé jusqu'à 36 mois dans son emballage d'origine non utilisé.

#### Remarques:

- Toujours utiliser le produit selon les spécifications indiquées.

Pour usage professionnel uniquement. Les informations délivrées dans cette fiche technique ont été soigneusement sélectionnées à travers une série d'investigations en laboratoire. Ces données sont basées sur les meilleures connaissances du produit au moment de l'émission de cette fiche. Les renseignements contenus dans cette fiche sont donnés à titre indicatif seulement. Nous ne sommes pas responsables de leur exactitude. Il appartient à l'utilisateur de vérifier les mises à jour. La propriété intellectuelle de ce produit, de ses marques et de ses droits d'auteur sont protégés. Tous droits réservés. La fiche de sécurité et les informations figurant sur l'emballage doivent être lues attentivement. Nous pouvons modifier ou interrompre l'exploitation de tout ou partie des informations à tout moment, à notre seule discrétion, sans préavis et n'assumons aucune responsabilité quant à la mise à jour des informations. Toutes les règles énoncées dans la présente clause s'appliqueront en conséquence aux modifications et modifications futures.